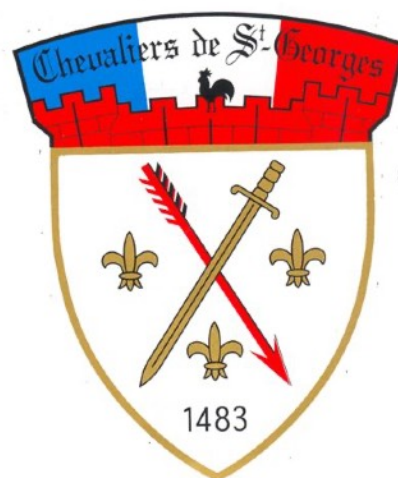


# REGLEMENT

## TROPHEE SAINT-GEORGES 2023

Le tir du TROPHEE SAINT-GEORGES se déroule à 25 mètres, en 10 volées de 4 flèches sur cible Suisse (et bi-spots pour les arcs à poulies).

Les tirs ont lieu au siège de la Compagnie,  
15 rue Jean Monnet à Nogent-sur-Marne, 94130,  
**du samedi 28 janvier au lundi 13 mars 2023.**



**Le SAMEDI de 14h à 18h**

**Le DIMANCHE de 9h à 18h sans interruption**

**Le LUNDI de 14h à 18h**

Les inscriptions sont prises jusqu'à 17h.

Mises illimitées, **tarif unique : 3,50 €**

Pas de réservation par téléphone ou en ligne.

**Pour des raisons d'assurance, la présentation d'une licence de tir à l'arc est obligatoire (FFTA, FTL, UFOLEP, ...).**

Le port de chaussures de salle est obligatoire.

### **RGPD**

La gestion des participants et du classement sont réalisés via un outil informatique développé par un archer de notre compagnie.

Nous avons besoin des informations suivantes : numéro de licence, nom, prénom, compagnie, sexe, et toutes les catégories d'arme du participant.

S'il le souhaite, l'archer peut nous communiquer un mail afin de recevoir les feuilles de marque de ses mises, et également être averti s'il a remporté un prix.

Les mails sont générés automatiquement et peuvent se retrouver dans le dossier spam. En cas de problème de réception, contactez [trophee@stgeorges94.fr](mailto:trophee@stgeorges94.fr).

Le participant est informé sur le fait que ces informations (sauf le mail) sont obligatoires pour la gestion du Trophée. La Compagnie peut procéder à la suppression des données sur demande, une semaine après la remise des récompenses.

Toutes ces informations seront conservées pendant 2 ans après la dernière participation.

Pour toute information concernant le Trophée Saint-Georges, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [trophee@stgeorges94.fr](mailto:trophee@stgeorges94.fr), en précisant nom, prénom, et numéro de licence.

## LISTE DES TROPHEES ET DES PRIX

Le trophée Saint-Georges étant prioritairement un tir par équipe, seront récompensées :

- Les 3 premières équipes "classiques" (l'équipe première remporte le Trophée pour un an)
- Les 3 premières équipes "traditionnel"
- Les 2 premières équipes "poulies"
- La première équipe "arc nu"
- La première équipe "chasse"

(Un archer tirant plusieurs armes peut être classé dans plusieurs équipes)

Récompenses individuelles (non cumulables avec les récompenses par équipe) :

- Au premier si moins de 4 archers dans la catégorie
- Aux 2 premiers si moins de 6 archers dans la catégorie
- Aux 3 premiers à partir de 6 archers dans la catégorie

Récompenses exceptionnelles (cumulables avec les autres récompenses) :

- Aux 5 archers ayant réalisé le plus grand nombre de mises
- Aux archers ayant établi un nouveau record

Les récompenses étant des denrées périssables, elles ne seront remises qu'aux personnes présentes ou représentées le **samedi 18 mars 2023**.

En cas d'égalité, le départage se fera en faveur de la mise la plus ancienne.

# ROLE DES PERSONNES DE GARDE & ORGANISATION DES TIRS

## 1. ROLE DES PERSONNES DE GARDE

Nous représentons à tour de rôle la Compagnie auprès des visiteurs. Les obligations qui s'imposent aux personnes de garde en découlent tout naturellement :

Arriver **1/2h AU MINIMUM** avant le début de la garde pour ne pas faire attendre les archers, s'assurer que la Compagnie soit propre et accueillante.

Etre poli, courtois et serviable.

Chaque membre de la Compagnie âgé de plus de 16 ans se devra d'effectuer 3 gardes au minimum (le nombre de gardes peut évoluer en fonction des besoins). Les nouveaux membres ainsi que les jeunes de plus de 16 ans monteront obligatoirement leurs gardes avec un membre ayant le code de la Compagnie.

### **Les personnes de garde assureront les tâches suivantes :**

1. Inscription des tireurs dans le cahier des mises **puis** sur l'ordinateur, en ayant soin de noter tous les éléments nécessaires au bon suivi des résultats ainsi qu'une adresse mail (personnelle ou club), **les tireurs devront présenter leur licence (FFTA, FTL, UFOLEP, ...) pour raison d'assurance.**
2. La marque doit être prise sur tablette ou sur ordinateur, la contre marque papier est maintenue, à noter que la valeur des flèches sur cette dernière fera foi en cas de contestation.
3. Les personnes de garde sont seuls habilités à rendre un arbitrage, lorsqu'un accord n'a pu être trouvé par les tireurs sur la valeur d'une flèche.
4. A l'issue des tirs, les marques seront vérifiées, signées par les tireurs qui attesteront ainsi leur exactitude, et les marqueurs y inscriront lisiblement leurs noms. Les scores seront reportés sur le cahier des mises.

Le café (filtre) est traditionnellement offert par la Compagnie. Les autres consommations sont à régler au tarif Compagnie.

Le fond de caisse doit être vérifié au début et à la fin de chaque garde. Le montant est à reporter sur l'enveloppe. Les sommes perçues sont à mettre dans l'enveloppe, et le détail des recettes sur l'imprimé collé sur celle-ci.

L'enveloppe doit être signée par les personnes de garde après vérification du contenu.

## 2. FLECHES D'ESSAI

Il y a quatre (4) flèches d'essai par mise.

Elles se font sur les cartes du trophée. Il n'y a pas d'échauffement sur la butte.

## 3. TEMPS DE TIR

Contrairement aux concours officiels, le temps de tir n'est pas limité. Il faut cependant intervenir (discrètement) en cas d'exagération flagrante et spécialement en cas d'affluence.

#### 4. NOMBRE DE TIREURS

Pour garder un rythme de tir acceptable, il est conseillé de ne pas excéder 16 archers sur le pas de tir. Si les tireurs sont 8 ou moins, ils seront répartis en une seule vague, éventuellement complétée au fur et à mesure des arrivées. S'ils sont plus de 8 (et bien sûr moins de 16), ils seront répartis en une vague de 8 et une vague supplémentaire, celle-ci éventuellement complétée lors des arrivées. En cas de seconde mise, priorité est donnée aux nouveaux archers arrivés.

#### 5. BLASONS

Le blason utilisé est la cible Suisse.

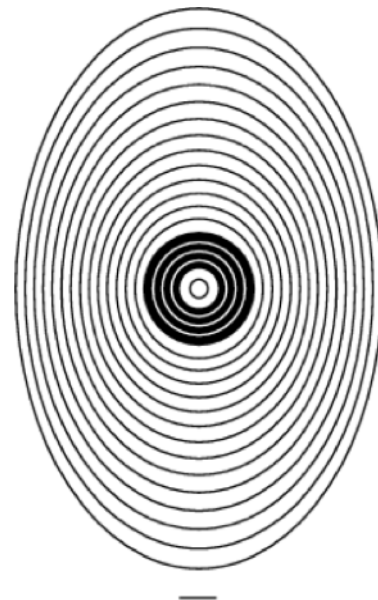
Cette cible est notamment utilisée par les archers-carabiniers et dans divers prix de Compagnie.

Les tirs s'effectueront à une distance de 25 mètres.

Les archers poulies tirent sur des "bispots" constitués de deux centres disposés en colonne et doivent tirer 2 flèches par spot.

Dans le cas où ils tirent plus de 2 flèches sur le même spot, seules les 2 flèches ayant la valeur la plus basse seront comptabilisées.

**Tous les cordons sont à l'avantage. Dans le cas du cordon extérieur, toute flèche mordant le blanc intérieur est comptée 1, dans les autres cas zéro.**



#### 6. DEVOLUTION DES MISES

Les tireurs font leur mise au bénéfice de la Compagnie de leur choix (pas nécessairement celle de leur licence). Ce choix est fait lors de la première mise du tireur (toutes armes/ catégories confondues), il reste valable pendant toute la durée du Trophée, et n'est donc plus modifiable ensuite.

#### 7. TIR DES ARCHERS DE SAINT-GEORGES

Si des membres de Saint-Georges sont seuls présents, ils ne peuvent faire une mise que dans les cas suivants :

Ils sont deux tireurs, dont au moins un est Chevalier.

Ils sont au moins trois tireurs.

En individuel, les archers de Saint-Georges seront récompensés suivant les mêmes critères que les tireurs extérieurs. Par équipes, la Compagnie de Saint Georges est hors concours (mais pas hors classement).

Aucune autre mise ne sera recevable, c'est la garantie que nous offrons aux tireurs extérieurs.

# CATEGORIES

## CATEGORIES D'ARME

Elles sont définies comme suit :

- CLASSIQUE : conforme au règlement national.
- ARC A POULIES : conforme au règlement national avec ou sans décocheur.
- TRADITIONNEL (Long Bow ou arc droit) : arc majoritairement en bois et **utilisation de fûts bois obligatoire**. En cas d'utilisation d'autre flèche, classement en catégorie "Arc Chasse"
- ARC NU (Barebow) : conforme au règlement national.
- ARC CHASSE : conforme au règlement national.

## CATEGORIES D'AGE (classique uniquement)

Elles sont définies comme suit :

JEUNES : jusqu'à la catégorie Junior (incluse) de la licence.

Les catégories S1, S2, S3 correspondent au règlement FFTA.

## TABLEAU RECAPITULATIF DES CATEGORIES

ARMES	HOMMES FEMMES	JEUNES	SENIOR 1	SENIOR 2	SENIOR 3
ARCS CLASSIQUES	HOMMES	JH	S1H	S2H	S3H
	FEMMES	JF	S1F	S2F	S3F
ARCS A POULIES	HOMMES	KH			
	FEMMES	KF			
ARCS NUS	HOMMES	BH			
	FEMMES	BF			
ARCS TRADITIONNELS	HOMMES	TH			
	FEMMES	TF			
ARC CHASSE	MIXTE	AC			

Ces informations sont à reporter sur le cahier des mises et des feuilles de marque avec attention.

## REGLEMENT TROPHÉE SAINT-GEORGES 2023

### Partie destinée aux archers de garde

#### LE CAHIER DES MISES

Ce cahier contient les renseignements indispensables à la bonne gestion du concours. Le travail du secrétaire du Trophée dépend en grande partie du soin que les personnes de garde apportent à le tenir. Il est recommandé de demander la licence de manière à saisir le nom du club ou de la Compagnie ainsi que celui de l'archer correctement.

GARDE DU: ...../...../.....      Matin       Après-midi       FAITE PAR : .....

N° LIGNE	N° MISE	PAYE (O/N)	NOM - PRENOM	COMPAGNIE	SEXE		CLASSIQUE			POULIE	CHASSE	SANS VISEUR	TRADI	SCORE
					H	F	J	S1	S2					
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														
13														
14														
15														
16														
17														
18														
19														
20														
21														
22														
23														

Nombre de mises : ..... X 3,50 € = ..... € (à reporter sur l'enveloppe)

Ces informations sont à reporter à l'identique sur la feuille de marque.

Il faut ouvrir une nouvelle page du cahier à chaque changement de garde. Le nombre et le montant des mises, figurant en bas de la page, sont à reporter sur l'enveloppe contenant la recette de la garde.

## FEUILLES DE MARQUE

Les feuilles de marque contiennent les renseignements utiles à la bonne tenue du cahier des mises :

- Numéro de la mise.
- Numéro de licence.
- Adresse mail.
- Non et prénom du tireur.
- Compagnie ou club pour lequel tire l'archer (voir paragraphe 6).
- Catégorie du tireur.
- Ne pas oublier de reporter le score sur le cahier des mises.
- Les feuilles sont signées par l'archer, le marqueur y inscrit lisiblement son nom.

Ranger ensuite les feuilles de marque dans l'ordre de leur numéro.

TROPHEE#SAINT#GEORGES								
N°#mise: _____		N°#licence# _____						
E#mail# _____								
Nom# _____								
Prénom## _____								
Compagnie# _____						<table border="1"> <tr> <td>H</td> <td>F</td> </tr> </table>	H	F
H	F							
CLASSIQUE				POULIE	CHASSE	SANS# VISEUR	TRADI	
J	S1	S2	S3					
	1	2	3	4	volée	cumul		
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
<b>Archer#</b>					<b>Marqueur:</b>			

# ENVELOPPES

Les enveloppes contiennent l'argent encaissé par la garde

- Prix des mises
- Recettes du bar et autres
- Le fond de caisse

Un récapitulatif de son contenu doit figurer sur l'imprimé collé sur l'enveloppe.

Il doit être signé par les personnes de garde après vérification et fermeture de l'enveloppe. Le total doit être conforme au contenu de l'enveloppe, en cas de différence (mise non perçue, consommation non payée), laisser une note explicative dans l'enveloppe.

TROPHEE SAINT-GEORGES		01/2020
GARDE DU ...../...../.....  FAITE PAR .....	Matin <input type="checkbox"/> Après-midi <input type="checkbox"/>	
<b>RECETTES</b>		
MISES	Nbre de mises ..... x 3,50 € = .....	[ ]
BAR	..... x 1,10 € = .....	[ ]
	..... x 0,75 € = .....	[ ]
	..... x 0,60 € = .....	[ ]
	..... x 0,50 € = .....	[ ]
	TOTAL DU BAR	[ ]
AUTRES	Dérouleur ..... x 2,00 € = .....	[ ]
	Autocollant plastique ..... x 1,00 € = .....	[ ]
	Autocollant papier ..... x 0,50 € = .....	[ ]
	Ecusson feutre ..... x 6,00 € = .....	[ ]
	Pin's ..... x 3,00 € = .....	[ ]
	Carte (unitaire) ..... x 2,50 € = .....	[ ]
	Centre (lot de 10) ..... x 5,00 € = .....	[ ]
	TOTAL AUTRES	[ ]
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	[ ]
<b>FOND DE CAISSE</b>		[ ]
<b>DEPENSES</b>		
faire le total et joindre les justificatifs dans l'enveloppe		
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	[ ]
<b>SIGNATURES</b>		<b>TOTAL ENVELOPPE</b>
		[ ]